
2015 11 18 Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Présents : Viviane Arickx, Léonce Biamouret, Thierry Bonnefoi, Xavier Daran, Jacqueline Darolles, Francis Dutech, Jacques Esparseil, José Moulis, Éric Rollandin, Patrick Saint-Supéry.

Excusée : Isabelle Bourda

Secrétaire de séance : M. Patrick Saint-Supéry

La séance est ouverte à 20h35

Evènements du 13 novembre

Suite au temps de recueillement, il est important d'identifier des mesures à prendre en considération.

La contribution de chacun doit conduire à une meilleure vigilance, la sécurité est l'affaire de tous.

La remontée d'informations concernant des situations inhabituelles doit devenir un réflexe, soit en faisant le 18, soit en informant le Maire au 06 80 06 30 16.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2015

L'ensemble des conseillers assure avoir lu et pris connaissance du compte-rendu de la précédente réunion (28 octobre 2015).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce compte-rendu.

Nota :

Le compte rendu de la réunion du 8 juin sera disponible et validée lors du prochain conseil.

2. Organisation des élections régionales du 06 et 13 décembre

L'organisation de l'élection nécessite l'organisation d'un tour de garde. Chaque équipe doit assister l'officier de l'état civil ou de son représentant, responsable du bureau de vote. Un tableau des rotations est établi :

Horaire	Responsable du bureau de vote	Assesseur 1	Assesseur 2
8h00 – 10h30	Thierry Bonnefoi	Xavier Daran	Francis Dutech
10h30 – 13h00		Jacques Esparseil	Éric Rollandin
13h00 – 15h30	Léonce Biamouret	Isabelle Bourda	Patrick Saint-Supéry
15h30 – 18h00		Viviane Arickx	Jacqueline Darolles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

3. Organisation des vœux

Les vœux de la municipalité seront organisés le samedi 9 janvier 15h00.
Un diaporama de l'inauguration des bâtiments communaux sera diffusé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

4. Demande de subvention voyage scolaire

Les 55 élèves de l'école Sainte Germaine de Samatan, souhaitent partir en voyage scolaire à Peyragudes.
Trois élèves sont domiciliés à Noilhan.

La proposition est faite de verser 100€ à l'association des parents d'élèves pour chaque élève.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition (7 pour, 3 contre).

Nota :

Ce type de demande est en augmentation, un débat sera conduit afin de structurer une réponse cohérente pour chaque demande en vue de l'exercice budgétaire 2016.

5. Point sur la PVR de la Mouniche : (révision délibération de 2006)

La Participation pour Voies et Réseaux a conduit à des conventions. Un propriétaire de l'époque n'a pas conventionné. Aussi, il est envisagé de conventionner avec le nouveau propriétaire. Le montant restant à sa charge est de 666€. **La perception de la participation auprès de ce propriétaire implique un reversement aux autres propriétaires ayant déjà conventionné.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

6. Point sur la Taxe d'Aménagement

La Taxe d'Aménagement est définie par le Conseil Municipal. Sur la zone du Mathelon, en 2012, le choix avait été fait d'un taux à hauteur de 16% en raison de lourds aménagements à prévoir sur cette zone classée ZC2

Un conseiller soulève le fait qu'il trouve inéquitable que l'ensemble de la zone soit taxée à hauteur de 16% alors qu'un terrain construit n'a pas nécessité d'aménagement.

Le maintien du taux majoré à 16% est soumis au vote.

Le Conseil Municipal approuve le maintien du taux majoré à 16% sur la totalité de la zone ZC2"du mathelon". (8 pour, 1 contre, 1 abstention).

7. Achats en prévision :

Salle des fêtes :

Il s'agit de compléter les équipements relatifs à l'entretien de manière à les inclure dans l'état des lieux entrant et sortant pour chaque location.

Rappel : Il avait été convenu qu'aucun particulier ne pouvait emprunter du mobilier (chaises, tables, ...). Par contre, pour des associations hors communes qui ont répondu favorablement aux demandes de la commune, des prêts seront réalisables.

Comme précédemment, les plateaux bois et bancs peuvent être mis à disposition aux administrés qui en font la demande auprès de la mairie.

Equipement technique :

Afin que l'employé municipal technique soit plus efficace, des outillages sont nécessaires. L'adjoint en charge de travaux et M. Montaut sont chargés de proposer une liste de matériels budgétés.

Informations et questions diverses

A – Vœux aux employés municipaux et bénévoles

Le mardi 29 décembre à 17 h 30

Cette tradition permet de regrouper élus et employés communaux pour un moment convivial.

B – Journée de prestations

Une journée communale aura lieu durant le premier trimestre 2016. L'inventaire des tâches sera réalisé en prévision de l'organisation.

Cette journée est l'occasion de manifester l'intérêt pour la collectivité en apportant une aide annuelle.

C – Mécanisme de l'horloge

Un acquéreur s'est manifesté pour acheter le mécanisme de l'horloge qui n'est plus utilisé.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas vendre (4 pour, 6 contre)

D – Cours de Gascon

L'association Gasconha en Savès souhaite utiliser la salle des fêtes de Noilhan le 7 décembre pour un cours ouvert à tous.

Le Conseil Municipal est favorable.

E – Site web

Le site est de nouveau opérationnel. Les informations peuvent être actualisées de manière dynamique.

Le Conseil Municipal se réjouit de cette actualisation.

L'ordre du jour est épuisé : il est oh20.